

BULLETIN DES AGRICULTEURS DE LA LOIRE - INFÉRIEURE

Siège Social : 3, Place de la Petite-Hollande, NANTES

Samedi 25 Février 1939

PUBLICITÉ LOCALE :
« ECHO DE LA LOIRE »
Place Grassin - NANTES - (Loire-Inf.)
TELEPHONE : 145-33 et 124-10

EXTRA-LOCALE :
AGENCE FRANÇAISE D'ANNONCES
35, Rue des Petits-Champs - PARIS
TELEPHONE : Richelieu 93-62

Organe du Syndicat Central et de sa Coopérative, de la Confédération Générale des Vignerons, des Syndicats de Producteurs de Chanvre et d'Osier, des Plantiers de Tabac, de la Société Mutuelle Agricole, des Associations Rurales, Viticoles, Maraîchères et Avicoles du Syndicat des Producteurs de Légumes pour la Conserve et du Syndicat Départemental de Défense contre les Ennemis des Cultures

ORGANE CONFEDERE DE L'
UNION NATIONALE DES SYNDICATS AGRICOLES

TELEPHONE 141-95 — 157-42

N° de nos Chèques Postaux Nantes :
6.015 pour le Syndicat Central.
206.10 pour la Coopérative.
147.18 pour la Confédération des Vignerons.
270.31 pour le Syndicat de Défense.
390.41 Synd. Prod. Légumes p. Conserve.

LA MORT DU PAPE PIE XI

Défense de la civilisation

Dans ce journal, où l'on ne mélange ni la politique et le syndicalisme, ni ce qui est confessionnel avec ce qui est professionnel, la mort du Pape nous invite à méditer sur la défense des valeurs morales auxquelles est liée notre civilisation.

Parmi tous les hommages rendus en France à la personne du Souverain Pontife, il importe peu de savoir ce qui entre ici ou là d'attitude purement politique.

Ce qui importe, c'est ceci :

Dans un monde de violence, Pie XI a su incarner hautement un autre régime, celui de la paix promise aux hommes de bonne volonté.

Dans un monde déchiré par les luttes de classes, il a précisé, par l'encyclique « Quadragesimo anno », les exigences de la justice sociale.

Dans un univers où le matérialisme prétend dominer les sociétés et les consciences, il a revendiqué la primauté de l'esprit, et c'est pourquoi il a condamné le communisme.

Dans une Europe où s'exalte le rationalisme, il a représenté au nom de l'universalité même de l'Eglise catholique, une religion d'égalité et de fraternité entre les hommes.

Que nous soyons catholiques, fidèles d'une autre Eglise, ou incroyants, nous ne pouvons pas reconnaître, dans ses enseignements, la défense d'une civilisation chrétienne qui porte encore l'ensemble du peuple français dans ses bras ?

Le salut de cette civilisation implique, en effet, qu'on soit d'accord sur un certain nombre de points essentiels : l'asservissement de l'homme, soit par l'Etat, soit par l'argent, soit par la dictature de classe ou de race.

N'oublions pas, d'autre part, que l'Encyclique de 1931 a précisé que, si « l'unité du corps social » ne peut être fondée sur le conflit des classes, de même ce n'est pas du libre jeu de la concurrence qu'on peut attendre « un régime économique bien ordonné ».

Entre ces deux pôles, l'effort reconstituteur du syndicalisme des Classes Moyennes se trouve inscrit. C'est entre ces deux pôles qu'il poursuit cette « synthèse de l'économie et du social » dont notre Déclaration fédérale d'octobre dernier a parlé à maints endroits.

Chaque, sans distinction de croyance, s'est plus à saluer en Pie XI une grande force de paix. Dans le même esprit, nous devons marquer ce que ses principes ont apporté à la défense générale de la civilisation et à une rénovation économique et sociale qui unissent ici des hommes sincères et des professions solidaires en dehors de toute question confessionnelle comme de toute politique de parti.

« LE FRONT ECONOMIQUE »
Organe de la Confédération Générale des Syndicats de Classes Moyennes.

Le Problème Démographique Rural

Chaque année, dans le courant de janvier, les journaux régionaux Bourguignons relatent la situation démographique des villages. Cet examen est instructif puisqu'il nous permet de suivre l'évolution de la population dans les campagnes.

Or, il y a quelques jours, nous pouvions lire l'entrefilet suivant : SAINT-JEAN-DE-BEUF : « Au cours de l'année 1938, il n'a pas été enregistré de naissances dans la commune ; il n'y eut qu'un seul mariage, mais 2 décès ».

« Au cours de la décennie commençant le 1er janvier 1929 et finissant au 31 décembre 1938, il a été enregistré 6 naissances, 8 mariages — dont seuls, 3 couples, ont fondé un foyer dans la commune — et 22 décès ».

« A l'heure actuelle la commune est habitée par 11 vieillards de plus de 90 ans, 2 de plus de 80 ans, 19 de plus de 70, et 16 de plus de 60. En 1843, la population du village était de 408 habitants ; au recensement de 1936, elle n'en comptait plus que 109. La moyenne de la diminution du nombre des habitants étant de 33 par an et celle sur une période de 100 ans.

Aussi, beaucoup de maisons sont inhabitées, en état de délabrement ou même effondrées ».

« Dans 50 ans, la localité sera réduite à l'état d'un simple hameau si rien n'arrête cette diminution ».

Cette information du bien public de Dijon, à laquelle étaient jointes des indications relatives à d'autres villages de la Côte-d'Or manifestant la même tendance, est tellement frappante que nous avons cru de notre devoir de la citer textuellement.

Elle corrobore malheureusement, avec une acuité extrême les conclusions de nos études antérieures sur la dépopulation rurale dans la région du Centre-Est : Bourgogne et Franche-Comté.

Depuis 10 ans, nous examinons les données de ce problème, depuis quelques années il devient obsédant.

A chaque instant nous apprenons des faits inquiétants : tantôt il s'agit d'un village entier à vendre dans l'Yonne, tantôt nous sommes informés, en 1937 de l'exode d'une partie de la population vers les mines Peugeot dans le Doubs ou celles de ST-DIZIER dans la Haute-Marne, vers les villes de DIJON ou de LONS-LE-SAULNIER.

En même temps notre fonction de président d'une Caisse Régionale d'Allocations Familiales Agricoles nous permettait de constater dans notre région le nombre important d'ouvriers étrangers agricoles ou forestiers, Italiens, Polonais, Portugais et même Arabes notamment.

Enfin les indications de collègues nous apprennent que dans certains villages, les derniers jeunes gens s'ap-

prêtent à quitter la commune (dans quelques communes, il n'y a plus ou presque plus d'hommes de moins de 40 ans) et que de nombreuses jeunes filles refusent d'épouser des cultivateurs ou les incitent à quitter la terre.

Allons nous donc entendre parler bientôt non plus même de villages à vendre, mais de villages à prendre, sans même que nous envisagions une invasion armée, puisque la pénétration pacifique peut se faire insensiblement. A vrai dire elle est déjà commencée.

Le problème démographique rural, est à notre avis, le plus grave de l'heure actuelle.

L'Union Nationale des Syndicats Agricoles ne peut et ne veut s'en désintéresser.

D'ailleurs les remèdes qu'elle préconise reçoivent un accueil enthousiaste partout où ils sont soutenus devant la masse paysanne.

Pour notre part, nous l'avons constaté dans une série de réunions depuis deux ans, hier encore à Avallon.

Allocations Familiales Agricoles pour tous, prêts au mariage, carnet de travail, salaire différé (dont nous avons déjà entretenu les lecteurs de SYNDICATS PAYSANS) telles sont quelques unes des réformes envisagées et chaleureusement applaudies.

Si l'on songe que dans la seule région du Centre-Est, la population rurale a diminué d'un million depuis 100 ans, c'est-à-dire de moitié, nul effort ne paraît pas trop dur, nulle proposition ne paraît trop hardie pour sauver la paysannerie.

Bien que la jeunesse paysanne soit moins nombreuse qu'autrefois et que, malheureusement, ce ne soit pas généralement la moins avertie qui ait quitté le sol, il reste encore une élite qui comprend de mieux en mieux l'enjeu de la partie engagée. Elle se retrouve dans les rangs du syndicalisme, d'autre part, les efforts, sur le plan spirituel, sont étayés par l'apport de nombreux mouvements, comme par exemple, le Jaccisme.

Tous les concours doivent être accueillis de toutes nos forces pour arrêter avec joie. Nous n'aurons pas ter la marche lente mais continue de la paysannerie vers la décadence, si, non, la décadence à cause de la disparition progressive de nos effectifs ; remèdes moraux et matériels, les uns et les autres doivent être envisagés.

Sur ce terrain encore, l'Union Nationale des Syndicats Agricoles ne faillira pas à sa tâche.

Adrien TOUSSAINT,
Membre du Comité exécutif de l'U. N. S. A.,
Président de l'Union du Centre-Est des Syndicats Agricoles.

Un brin de causerie



Le 18^e Salon de la Machine Agricole venant de fermer ses portes. C'est point le dernier salon ou qu'on « cause », mais un vaste chantier où l'on traite des affaires.

En somme, un champ de foire pour constructeurs, charbons, forgerons, artisans, cultivateurs et marchands de machines de tout sortes — avec c'est la différence que les mécaniques n'ont point subi la vague de baisse comme les bétails ou nos marais. Heureuses mécaniques !

C'est nous, soit dit en passant, qu'on est les meilleurs clients des constructeurs. Quand l'agriculture fait de l'argent, les industriels font de l'or, les ouvriers gagnent leur pain, les impôts rentrent chez le Père Secrétaire et tout l'univers est contents.

Reste à connaître les conséquences du développement de l'outillage dans nos campagnes. Les mécaniques modernes sont-elles bien adaptées pour les bonhommes ? Ou faut-il adapter les bonhommes à toutes ces mécaniques, fort souvent délicates et compliquées ?

Comme de juste, le génie des inventeurs n'avait point de bornes. Après les moissonneuses-lieuses, les moissonneuses-batteuses, les monte-pailles, les pulvérisateurs à grande pression, les arracheuses de patates, les décolleteuses, les planteuses de choux, voilà qu'on jette sur le marché des démarieuses de betteraves, des arracheuses de chanvre et ben d'autres... en attendant les cueilleuses de p'tits pois, de raisins, et les aspirateurs pour doryphores !

La machine, si qu'elle facilite grandement le travail, est point faite pour remplacer la main d'œuvre. Elle doit être conçue comme un moyen de favoriser l'exploitation, sans modifier la nature sociale de l'entreprise.

Y en a, dans les pays à grande culture, qu'on s'est jusqu'à lui reprocher de favoriser la désertion des campagnes, rapport qui fallait moins de main d'œuvre dans les grosses fermes, dotées d'un outillage moderne. Ça, c'était point encore prouvé, puisque dans les régions à cultures industrielles, les patrons trouvant pu de commis spécialisés, avant d'au, au contraire, acheter à prix fort des mécaniques capables de suppléer à c'te main d'œuvre défaillante. On l'aurait fallu laisser les terres en friches.

Enfin, dans nos p'tites et moyennes exploitations, les machines jouent un rôle de pus en pus important. En dehors, comme en dedans, elles sont devenues les précieuses auxiliaires, qui marchent au doigt — mais pas à l'œil.

Reste à savoir, si que dans quelques années, les brabants, les herbes, les hoes allant point être mis au rancart ? Car on parle de nouveau de c'te fameuse « culture sans terre » qu'est pu de la culture en pots, ni en chambre et qu'a pris jour en Amérique. Avec c'te système y récolteraient, en Californie, pus de 550 tonnes de tomates et 2.240 hectolitres de patates à l'hectare.

Ça serait pu la fin des haricots, mais la fin des charnues, du labour et de ses enfants. Pauvre père La Fontaine !

— Ne prenez pu de peine...

maître Jeannot

Nos pages spéciales

Cette semaine :

La Page Avicole

VIGNERONS !

PREPAREZ-VOUS à participer à nos prochains Concours du Mercredi 12 Avril, à la Foire Commerciale et Agricole de Nantes. Ces manifestations sont déjà assurées d'un gros succès. Elles constituent la meilleure propagande pour nos excellents vins, cidres et eaux-de-vie de Loire-Inférieure, dont la renommée croît de jour en jour à travers la France.

LE SALON DE LA MACHINE AGRICOLE



Voici la dernière toilette des machines au Salon Agricole qui s'ouvre à la Porte de Versailles

Les applications du Nickel et de ses alliages au Salon de la Machine Agricole

En agriculture et dans les industries connexes, les alliages de nickel ont trouvé d'intéressantes applications que l'on peut diviser en trois groupes principaux : Résistance à la corrosion ; augmentation de la résistance mécanique des pièces mécaniques ; résistance à l'usure.

Une chose apparaissait immédiatement au Salon de la Machine agricole : l'importance vraiment frappante de l'emploi des aciers inoxydables du type 18/8 (18 % de chrome et 8 % de nickel), dans le matériel de laiterie et fromagerie. Elle apparaissait d'autant plus que presque tous les constructeurs mettaient clairement en valeur par des inscriptions publicitaires l'emploi de l'acier inoxydable dans la construction de leurs appareils.

On trouve sur le marché des machines à traire entièrement en acier inoxydable. Dans les premières phases de la manutention du lait on commence à adopter des seaux, puis des bidons en acier 18/8. Pour le transport par route et par voies ferrées l'utilisation des citernes en acier inoxydable se développe sans difficulté. Aux Etats-Unis, les métaux les plus utilisés dans les pasteurisateurs sont le nickel pur et, depuis une dizaine d'années, l'Inconel. En France, le nickel pur et l'Inconel ne semblent pas encore trouver de nombreux utilisateurs, toutefois un constructeur français met sur le marché des pasteurisateurs dont les plaques sont constituées par des tôles d'acier inoxydable, rendues parfaitement rigides par des caures d'Inconel. Mais si l'emploi de l'Inconel ne fait qu'apparaître dans le matériel français de pasteurisation, l'acier inoxydable, lui, est utilisé par pratiquement tous les constructeurs de pasteurisateurs aussi bien du type tubulaire que du type à plaques.

L'application de l'acier 18/8 sous forme d'habillages des appareils de laiterie se généralise rapidement parce qu'elle permet d'obtenir des ensembles propres pour lesquels l'entretien et les frais qu'il entraîne sont pratiquement nuls.

Les homogénéisateurs à lait reposent sur des principes qui varient d'un fabricant à l'autre, mais font tous appel à des pompes, travaillant à des pressions souvent très élevées, dans lesquelles toute corrosion serait particulièrement gênante, c'est pourquoi l'acier inoxydable, lui-même, est utilisé dans ces appareils. Les tanks de garde avant livraisons du lait sont, dans les laiteries les plus modernes, en aciers 18/8.

Les écrémeuses se placent parmi les appareils de l'industrie laitière pour lesquels l'acier inoxydable est très largement employé. On peut en effet dire que les trois-quarts des très nombreux constructeurs d'écrémeuses qui figuraient au Salon de la Machine Agricole présentaient des modèles d'écré-

meuses en acier inoxydable. Les principales pièces qu'on fait en acier inoxydable dans les écrémeuses sont les suivantes : réservoirs, couvercles et fonds de bois, assiettes ou ailettes mobiles, robinets, tubes de sortie de la crème et du lait. Dans les crémères, des réservoirs à crème et leurs agitateurs sont également faits en acier inoxydable.

L'acier 18/8 commence à trouver d'intéressantes applications en fromagerie. Certains fabricants ont mis sur le marché des tables d'égouttage en 18/8 qui trouvent des utilisateurs en fromagerie. Dans les machines à mouler les fromages, les axes d'hélices, tiroirs-moules et tiges-guides sont en acier inoxydable.

Parmi les appareils utilisés dans les industries connexes de l'agriculture : brasserie, distillerie, etc., les pompes qui figurent en très grand nombre au Salon de la Machine Agricole, sont ceux qui font le plus régulièrement appel à des alliages incorrodables au nickel. Un constructeur montrait à son stand un type de pompe à vis qui, lorsqu'il est utilisé dans l'industrie des jus de fruits, emploie des vis en Monel, ou en Inconel dans les cas d'emploi les plus durs. Dans les pompes centrifuges, quand le corps n'est pas en acier inoxydable, l'axe l'est toujours lorsque la pompe peut souffrir de la corrosion (vinagrierie, etc.).

Dans la construction des tracteurs et des moteurs, les aciers au nickel se sont imposés dans de nombreux cas, soit pour obtenir une augmentation de résistance, ou une résilience élevée, ou bien, au coefficient de sécurité égal, un allègement de la construction. Les diverses pièces qui dans les tracteurs ont été réalisées avec des aciers au nickel sont les mêmes que celles qui avaient déjà fait leurs preuves sur les camions routiers soumis à des conditions de service sévères.

Il est intéressant de signaler que quelques constructeurs de charnues utilisent depuis quelques années des aciers spéciaux pour les pièces de leurs charnues soumises à des sollicitations mécaniques très importantes. L'un d'eux emploie l'acier nickel-chrome auto-trempe pour donner aux essieux coulés de ses charnues pour motoculture une plus grande résistance à la déformation par chocs latéraux, un autre fait en acier à 6 % de nickel les axes de ses brabants doubles à relevage automatique utilisés en motoculture, enfin un troisième utilise des aciers nickel-chrome pour faire les essieux coulés, servant d'axes de pivotement, de ses charnues réversibles du type « gyroscope ».

Les fontes pour rechargement commencent à trouver d'utiles applications dans le cas du matériel agricole, par exemple sur les dents de herbes et les socs de charnues.

F. RENAUD,
Ingénieur A. et M. et E. S. F.

Pensons à 1940

Les agriculteurs de la Région Nord ont actuellement l'esprit tendu vers la nécessité d'assurer les récoltes de 1939, et les semailles sont dans les plaines aussi nombreux qu'en Octobre-Novembre.

Nous voudrions attirer l'attention des maintenant sur un autre aspect de la question.

On sait que les cultures de sélection, et les grandes pièces de blés purs se trouvent surtout dans la région qui a été davantage touchée par les gélées de Décembre.

Dans ces conditions, il faut se préoccuper de suite de l'approvisionnement en semences de blé purs pour la moisson de 1940.

En trouvera-t-on suffisamment ? Il est permis d'en douter, et comme chacun n'aura que des blés mélangés et impurs dans sa propre culture du fait de la réfection des blés gélés, il convient de se demander s'il n'est pas opportun de conserver soigneusement et en gerbes si possible les blés de la récolte 1938 dont on est sûr.

Ils auront encore une germination suffisante. Il suffira au surplus de semer un peu plus dru.

Au lieu d'obliger les agriculteurs à livrer tous leurs blés en grain, l'Office du Blé aurait pu songer à cette importante question.

Certains agriculteurs y ont déjà pensé, d'autres, point. C'est à leur intention que nous avons écrit cet article.

Il est évident aussi que certaines semences seront rares et chères au printemps 1939 et sans doute aussi en 1940, et nous pensons notamment aux plaines de betteraves car beaucoup de planchons reproducteurs insuffisamment protégés dans leurs petits silos auront disparu. Nous en dirons autant de diverses racines potagères.

On aura la ressource de penser en fin de campagne aux rutabagas et aux navets fourragers — qui constituent eux aussi une excellente nourriture d'hiver.

Enfin, craignons aussi de n'avoir pas assez de fourrages pendant l'hiver 1939-1940, annes des mélanges vesces pois-féveroles des mars, et en Mai des maïs fourragés que nous pourrions ensemencer au besoin.

Reconstitutions comme autrefois ces réserves fourragères qui sont indispensables. Si vous en récoltez trop, conservez-les en meule ou en grenier d'une année sur l'autre, vous éviterez des ennuis et achats onéreux comme ceux de cette année, et vous empêcherez les cours de bétail de s'effondrer comme cela arrive fatalement en années de disette.

Revenons à ce sujet aux sages principes de l'économie agricole bien comprise, car la nature vient encore cette année de démontrer aux hommes qu'elle est plus forte que leurs pauvres petites combinaisons.

A. GAULT,
Ingénieur-Agricole.

Principes Coopératifs

Le Juste Milieu

Comme toutes les œuvres humaines destinées à durer, les coopératives agricoles sont nées dans la lutte. Elles avaient contre elles l'industrie, le commerce, le fisc, ennemis extérieurs dangereux, mais moins dangereux encore parfois que l'individualisme des paysans. L'indifférence de certains d'entre eux. Il fallut des efforts héroïques aux pionniers de la profession pour imposer la formule de salut qui allait permettre à la production de parler d'égal à égale avec l'industrie. A cette époque, toute proche, le respect du juste milieu voulait que toujours et en toutes occasions fût affirmée la primauté de la collectivité coopérative à l'égard de ses propres membres, sous peine d'une dissociation qui eût été mortelle à l'agriculture, c'est-à-dire en fin de compte aux agriculteurs eux-mêmes.

Aujourd'hui la Coopération de Blé constitue un réseau professionnel serré que l'individualisme ne risque pas d'entamer sérieusement. Ce fait est

du à la loi du 15 août 1936 et à l'existence de l'Office qui rend sensible aux agriculteurs le bienfait de la coopération. Un risque nouveau apparaît alors, c'est que les coopératives ne se rendent pas un compte suffisant du lien qui les attache à leur coopérative. Ils peuvent, dans certains cas, être tentés de considérer que la coopérative est une institution en quelque sorte extérieure à eux-mêmes et qu'elle remplace simplement (et avantageusement) le marchand de grains ou le meunier. A ce moment, le soul des dirigeants doit être de développer l'esprit coopératif chez les cultivateurs, de faire leur éducation, de les associer à la marche d'une affaire qui est « leur » affaire. La coopérative doit user de sa puissance et de son autorité moins pour renforcer son propre pouvoir, comme précédemment, que pour engager les coopérateurs à partager activement ce pouvoir par une collaboration vivante aux rouages de la société, notamment par la présence aux assemblées générales et la discussion raisonnée des décisions à prendre.

Le juste milieu consiste à éviter l'indiscipline et le perpétuel esprit qui ne font que compliquer la tâche des dirigeants sans leur enlever rien de leurs responsabilités ; il consiste également à éviter l'autoritarisme injustifié, l'absence systématique d'explications de la part des dirigeants sur les mesures importantes ou secondaires qu'ils estiment devoir prendre. Ni l'anarchie, ni la tyrannie ne sont compatibles avec la vie normale des sociétés grandes ou petites. Les chefs, par le seul fait qu'ils ont des responsabilités, ont des droits incontestables par rapport à ceux qui les ont désignés justement pour prendre des initiatives et agir au mieux des intérêts de tous. Ils peuvent et doivent ne pas mettre, à tout moment, sur la place publique, le secret de toutes leurs actions, ni la raison de toutes leurs décisions. Mais ils ne peuvent ni ne doivent considérer leurs propres commettants comme des personnes étrangères à l'affaire qu'ils dirigent. Une confiante association de tous les éléments qui concourent à l'œuvre commune est seule susceptible d'assurer le succès de cette œuvre.

C'est qu'il est vrai des coopératives prises individuellement est également vrai de la coopération agricole prise dans son ensemble. Ici encore le juste milieu doit être tenu avec la volonté inflexible de ne pas céder à la tentation de positions apparemment légitimes mais qui, rapidement, s'avèreraient nuisibles à l'agriculture.

L'existence et le fonctionnement de l'Office du Blé ont été, à cet égard, une pierre de touche.

Quelle attitude facile que la critique verbale et la dénonciation indignée de l'étatisme de l'agriculture !

(Lire la suite en 2^e page)

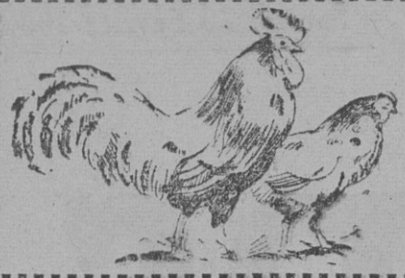


LE CONGRES DU CHEVAL BRETON aura lieu le 4 Mars, à Carhaix (Finistère). Il aura pour but de cimenter l'union des différentes branches de l'industrie chevaline bretonne et des groupements intéressés à sa prospérité.

BLES DURS NORD-AFRICAINS : Le pourcentage minimum de blés durs algériens, tunisiens ou marocains contingentés, qui doit entrer dans la fabrication des semoules, pâtes alimentaires et autres produits analogues, est fixé à 80 p. 100, à dater du 20 Février 1939.

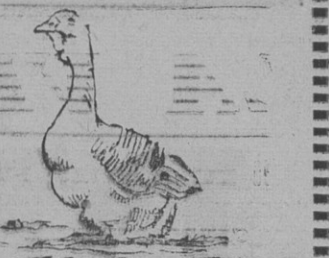
DEFENSE DES VEGETAUX : Le Journal Officiel du 19 Février vient de nommer les membres du comité consultatif de la défense des végétaux. Ce comité a dans ses attributions la coordination des travaux concernant la recherche et l'expérimentation des moyens de lutter contre les ennemis des cultures. Il détermine la nature des méthodes et des produits à vulgariser. Il donne son avis sur l'attribution d'encouragements aux organismes agricoles et sur les questions de législation.

RACE DE LA CHARMOISE : Un concours de bœufs de la Charmoise se tiendra le 25 Mars, à Montmorency (Seine-et-Oise). Demander le catalogue au Syndicat de la Charmoise, à Montmorency.



LA PAGE AVICOLE

par E. ROBIN, Président de la Société Avicole de l'Ouest



Contrôle des Pondeuses

Il importe pour tout éleveur soucieux de ses intérêts de se rendre compte de la production de ses élevés non seulement en groupe, mais individuellement.

Si vous vous basez sur l'ensemble d'un troupeau de 50 poules par exemple, sur lequel vous avez recueilli dans l'année 5.000 œufs, vous obtenez une moyenne de 100 œufs par poule, c'est peu évidemment, et insuffisant pour être vraiment rémunérateur.

Mais sur ces 50 poules vous pouvez avoir des sujets ayant produit 200 œufs, d'autres 60 et votre approximation par tête en faisant la moyenne est évidemment très aléatoire et certainement imparfaite. Si vous conservez comme reproductrices pour l'année suivante des pondeuses provenant de ce lot sans les avoir triées vous aurez des déboires. Le seul contrôle efficace pour obtenir une lignée de pondeuses est le contrôle individuel.

Ce contrôle a un double avantage de vous permettre de suivre chaque animal depuis le jour où la ponte commence jusqu'au jour où elle finit et par conséquent d'observer la ponte vraiment intéressante et productive, la ponte hivernale. Car en dehors de la quantité d'œufs pondus dans l'année, la période de ponte elle-même a une grosse importance, le cours des œufs variant sensiblement en cours d'année.

Il est évidemment plus intéressant d'avoir des pondeuses qui pondent en octobre et continuent leur ponte tout l'hiver, que d'avoir des sujets qui commencent à pondre en février où le cours des œufs a déjà sensiblement baissé, et où la vente, même à meilleur marché est plus difficile, justement parce qu'il y en a davantage.

Comment opérer alors ce contrôle individuel ?

Certains anatomistes ont préconisé de vérifier l'écartement des os pelviens, si cet écartement est faible, un doigt en épaisseur par exemple, la poule sera sûrement une mauvaise pondeuse, si l'écartement est d'au moins deux doigts, elle pourra être une moyenne pondeuse. Ces considérations anatomiques qui ne sont pas à dédaigner, c'est entendu, ne constituent pas cependant un diagnostic assez sûr, et en tous cas ne peuvent donner aucune approximation même lointaine de la capacité de ponte d'une poule.

Le seul moyen est la vérification journalière de la ponte. Comment peut-on la pratiquer ?

D'abord, un principe, il est nécessaire que toutes les poules soient numérotées, soit à une patte, soit à l'aile, afin de les différencier. On peut procéder à la palpation. Cette méthode en usage à la campagne n'est pas toujours infallible mais permet souvent néanmoins d'avoir des renseignements exacts.

Elle consiste à introduire dans l'anus l'index, on sent très l'œuf descendu dans le cloaque qui sera pondus dans la journée. L'inconvénient de cette méthode est que des

poules peuvent pondre avant d'être palpées et votre contrôle est insuffisant.

La seule méthode rigoureusement exacte est le nid-trappe. Le nid-trappe le plus simple consiste à faire la fermeture avant du nid en deux parties reliées par une bande de toile solide, on relève la partie du bas. Dès qu'une poule entre dans l'ouverture assez petite, son dos frotte la partie relevée qui automatiquement s'abat, la poule est ainsi prisonnière. Elle pond et doit attendre d'être délivrée.

Vous passez l'inspection trois fois par jour, vous délivrez les poules qui ont pondu en notant sur la feuille de ponte au moyen d'un simple bâton l'œuf pondu en face du numéro de la poule.

Feuille de Ponte de Novembre 1933	N°	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	Total

etc...
etc...

Vous avez ainsi sur une ou plusieurs feuilles suivant le nombre de pondeuses, la ponte individuelle et la ponte mensuelle totale.

Il pourra vous arriver de trouver une poule qui n'a pas l'œuf dans le nid, si à votre passage elle n'a pas pondu et manifeste le désir de sortir, palpez-la vous serez renseigné, si elle doit pondre, laissez-la enfermée, sinon donnez-lui la liberté.

Mais, direz-vous, les multiples occupations du cultivateur ne lui permettent pas de consacrer un temps très long au poulailler.

Rassurez-vous, avec une installation bien faite, le ramassage des œufs et l'inscription sur la feuille de ponte demandent un temps très court. Ce temps n'est pas perdu, croyez-le bien car il vous permettra de déceler à coup sûr les bonnes pondeuses et de ne garder que celles-là comme reproductrices pour l'année suivante, et vous serez alors surpris des résultats de votre ponte l'hiver suivant.

Les bénéfices que l'on peut retirer de la basse-cour en travaillant rationnellement sont très appréciables, mais il ne faut pas évidemment la délaissier et la considérer comme quantité négligeable.

J'ai déjà traité dans de précédents articles du logement, je n'y reviens que pour mémoire : logement sec, chaud pour l'hiver.

C'est en procédant ainsi, par une nourriture appropriée, un logement sain, une sélection rigoureuse qu'on a créé les grandes souches de pondeuses, vous pouvez vous aussi faire de même et améliorer à bon compte votre production d'œufs.

Marché des œufs - Marché des volailles

Je voudrais ici, dans un département qui, d'après les statistiques officielles du Ministère de l'Agriculture, se classe au premier rang pour l'aviiculture présenter quelques remarques.

Nous sommes au premier rang de tous les départements français pour la production du poulet et du canard et au 7^e seulement pour la production de l'œuf, ce classement, si j'ose dire, peut s'améliorer par la sélection.

Œufs. — Ici se pose d'abord une question d'honnêteté. Les éleveurs aviculteurs professionnels vendent tous leurs œufs à un cours supérieur à celui du jour. Pourquoi ? Uniquement parce qu'ils vendent si non des œufs strictement « du jour », du moins des œufs très frais pondus au plus depuis 2 ou 3 jours. Leurs clients savent qu'ils peuvent vendre en toute sûreté aux acheteurs ces œufs, qu'ils n'en auront aucun reproche.

L'œuf s'altère en effet assez vite et demande à être consommé très frais sans quoi il risque de causer des troubles digestifs, intestinaux, alors que l'œuf très frais est un aliment de premier ordre, dont la valeur alimentaire n'est contestée par personne. Dans certaines maladies du foie on défend les œufs, c'est une utopie ! Je connais dans ma famille des malades du foie qui sont incommodés par les œufs même pondus depuis 3 ou 4 jours mais qui consomment des œufs frais pondus, strictement « du jour » et qui n'éprouvent aucun trouble.

Cette conscience professionnelle dont font preuve les aviculteurs qui vivent uniquement de la vente des œufs existe-t-elle pour tous ceux qui vendent des œufs ? Combien de fois ai-je entendu des récriminations de gens qui, au moment du repas, essayaient un œuf à odeur significative ? Il arrive parfois que dans une douzaine plusieurs sont mauvais ? N'y a-t-il pas de là de quoi vous faire réfléchir, et hésiter à consommer même ceux qui paraissent bons ?

Trop de fermières peu scrupuleuses vendent, au moment où ils sont chers, des œufs pondus plusieurs mois auparavant et conservés plus ou moins bien, ramassés souvent dans des conditions défavorables. Je dis que c'est là un vol qualifié, une escroquerie, un crime qui peut légalement d'ailleurs être poursuivi au même titre que la fraude sur le lait. Pour gagner quelques francs, vendre ainsi une denrée périssable qu'on sait mauvaise, est-ce digne d'une paysanne du 20^e siècle ? Songez d'ailleurs qu'en agissant ainsi vous vous faites tort pour l'avenir et déjà les effets s'en font sentir, je vous le dirai plus loin.

Suivez plutôt les conseils qui vous sont donnés. Ayez des poules qui pondent l'hiver, mais vendez-vous aussi des œufs frais, alors la confiance des consommateurs vous reviendra et vous en bénéficierez.

Combien de fois aussi ai-je vu vendre des œufs sales, maculés de déjections. Croyez-vous que ce soit très encourageant pour l'acheteur. En contrepartie de beaucoup de laver légèrement avec un chiffon et de l'eau tiède les œufs souillés ? La présentation y est pour beaucoup dans la vente, croyez-moi.

J'ai eu l'occasion de discuter de cette question des œufs avec le Syndicat des Pâtisseries de la Loire-Inférieure, qui, actuellement n'utilise plus ou très peu les œufs frais.

Il me fut répondu que les œufs frais coûtent cher et qu'on n'était jamais sûr de leur état de fraîcheur. Voilà braves gens où vous a mené la fraude des brebis galeuses !

De plus comme les œufs frais constituent quelquefois une perte pour les pâtisseries qui utilisent pour un gâteau 4 jaunes et 2 blancs, pour une autre 6 blancs et 2 jaunes, etc...

Et voici ce qu'a fait le Syndicat des Pâtisseries. Il fait venir tenez-vous bien, des œufs de Chine ! Et comme il serait évidemment impossible de les avoir frais, ces œufs sont frigorifiés et enfermés dans des boîtes métalliques. Les jaunes ont été séparés des blancs, certaines boîtes ne contenant que des jaunes, les autres que des blancs. Les pâtisseries ouvrent la boîte et prennent avec une cuiller la quantité de jaunes ou de blancs qui leur est nécessaire.

D'après l'enquête faite, le procédé employé est très rationnel et très hygiénique et les œufs sont utilisables... sauf quand la boîte a été ouverte, car l'air évidemment facilite la corruption des œufs. Avec un tel procédé, les gâteaux sont-ils toujours de première fraîcheur ? Qu'on me permette d'en douter. Il m'empêche que voilà un débouché important pour les œufs qui est fermé aux aviculteurs.

Poulets. — Il ne faudrait pas non plus ici vivre sur la renommée du poulet nantais. D'abord qu'entend-on exactement par poulet nantais ? Je ne serais pas qu'il existe de réponse à cette question, sinon que c'est un poulet né, élevé dans la région nantaise.

J'ai essayé il y a quelques années, d'établir un standard de la race « nantaise » qui aurait catalogué le poulet nantais, comme nous l'avons fait pour le « canard nantais ». Mais ce qui a été en somme facile pour ce dernier l'est beaucoup moins pour le premier. Les quelques spécimens qu'on m'a présentés sont tellement disparates, ont si peu de caractères communs qu'il est très difficile de les spécialiser dans cet élevage et n'y connaissant rien, la pègre ! à finit par présenter ses soi-disant Nantais sous les noms les plus divers. Il se serait intéressant pourtant de s'occuper de cette question comme l'on fait les éleveurs de Bresse.

es cotes du marché sont significatives : le poulet moyen valant 14 à 19 fr. le kilo, le Nantais arrive généralement à 20 fr. alors que le Bressan vaut 23 à 26 fr. 50 le kilo.

Qu'on donc fait les éleveurs de Bresse. Ils se sont groupés d'abord, ont adhéré à leur société régionale. Le standard de la Bresse a été établi et désormais le poulet Bresse fait prime sur tous les marchés. On sait que la Bresse a les pattes bleues, l'oreille blanche, la chair nacré. De plus, tous les poulets Bresses sont bagués avec des bagues métalliques fermées, ces bagues étant toutes semblables et fournies par la Société. Il y a donc pour l'acheteur une garantie sérieuse, indéniable, visible, la bague d'origine. Est-il possible de faire la même

chose pour le poulet nantais ; peut-être n'est-ce pas impossible, mais il faut le groupement de toutes les bonnes volontés. Le jour où en groupant des animaux semblables on établira et fera reconnaître par la juridiction compétente un standard de la race, rien n'empêchera de suivre l'exemple des éleveurs bressans mais il faut faire vite.

De plus, à mon avis, le reproche que l'on fait au Nantais est d'être un peu gros. Les temps sont durs et l'acheteur se fie non à la grosseur du poulet mais à sa bourse et tel poulet de 1 kg 200 qui sera vendu 25 francs par exemple, rapportera davantage que tel autre pesant 2 kg et qu'on devra ne guère vendre plus de 30 fr. le kilo, le calcul est facile à faire et encore faudra-t-il tenir compte de ce que le poulet de 1 kg 200 aura moins dépensé en nourriture que celui de 2 kilos. Ce sont là des considérations qui ne sont pas négligeables.

Et j'ai occasion souvent, j'ai eu même le loisir à Paris, aux Halles, de voir des poulets soi-disant nantais à crêtes simples et à crêtes doubles, à plumes de toutes couleurs, à pattes noires, à pattes bleues, et même à pattes jaunes. A qui fera-t-on croire que le poulet nantais ne peut pas avoir de caractéristiques bien définies comme le Bresse, n'y a-t-il pas là encore de la part des marchands une mauvaise foi évidente et qui va à l'encontre de leurs intérêts.

La Société avicole de l'Ouest est prête à faire l'effort nécessaire dans le sens que j'ai indiqué : standard, caractéristiques visibles chez le poulet tué et plumé, bague. Que tous ceux que la question intéresse nous le fassent savoir, nous pourrions étudier au cours d'une réunion les modalités d'application du plan établi par les Bressans et sauver la renommée du poulet nantais comme nous avons sauvé celle du canard nantais et cela pour le plus grand bien de tous ceux qui élèvent des poulets dans la région.

Il y aura lieu ensuite de s'entendre sur le mode de présentation qui devrait être le même pour tous afin que l'acheteur s'habitue à reconnaître sans le détailler le poulet nantais.

Et croyez bien qu'en agissant ainsi les poulets seraient cotés beaucoup plus cher puisque déjà le Nantais est apprécié.

De plus, il faut considérer qu'il se pourrait que la « Nantaise » comme le « Bresse » puisse s'exporter ; mais si l'exportation peut se faire, elle est certes d'un joli profit, il faut justement que les acheteurs étrangers puissent avoir la preuve qu'ils achètent bien un poulet nantais. Songez que des pays comme l'Angleterre, la Suisse, l'Allemagne, qui produisent peu de volailles sont de gros clients pour la France et que ces pays constitueront un débouché intéressant pour nos produits régionaux ; mais ce qu'il faut à l'étranger c'est la marque caractéristique qui prouve la qualité, et naturellement ceci basé sur une mutuelle confiance, à savoir que si vous baguez des poulets qui ne sont pas racés et n'offrent pas les caractéristiques recherchées, vous commettez une escroquerie, vous fermez du même coup le marché.

La Vogue de l'Angora et des Lapins à Fourrure

L'élevage du lapin pour la chair est toujours intéressant parce que d'une vente facile, mais il ne faut pas dédaigner la fourrure ou le poil. Alors qu'une peau de lapin commun vaut un franc environ actuellement, certaines peaux atteignent des prix plus élevés et le profit des peaux n'est pas à dédaigner.

a) L'Angora. — A ce point de vue, l'Angora pour le poil et les Rex pour la fourrure semblent être les plus intéressants. Certes, les cours sont sujets à variante, mais néanmoins toujours intéressants.

Voilà le poil Angora qui connaît des prix astronomiques, puis descendit à 150 fr. le kg., remonta subitement et est descendu pour se localiser semblait-il aux environs de 350 fr. le kg. Ce qui joue en pareille matière sur les cours, c'est comme dans tout commerce, la loi de l'offre et de la demande.

Les cours baissent-ils ? Tous les propriétaires qui ont du poil vendent rapidement pour éviter de grosses pertes et cet afflux accentue encore la baisse. Les cours remontent-ils ? Chacun s'empresse de repêcher son clapier. Les cours de juillet ne pouvaient pas durer d'être à prévoir, mais à 350 francs le cours est encore très rémunérateur.

Un lapin angora de bonne souche peut donner 500 grammes de poil par an, ce qui représente 175 francs de rapport par animal.

Ne croyez pas que l'Angora soit plus difficile à élever, plus délicat que tout autre lapin. Ce qu'il lui faut, c'est un local sans courant d'air, assez bien clos, surtout après l'épilage, moment où ce lapin est évidemment beaucoup plus fragile. Et puis aussi le tenir dans un état constant de propreté ; peigner le poil quand il est long afin qu'il ne « feutre » pas, ce qui serait autant de perdu à l'épilage.

L'Angora s'élève tous les trois mois, saut naturellement les femelles qui doivent mettre bas.

L'Angora productif est d'un excellent rapport, j'ai connu un ancien commerçant retiré des affaires et qui vivait chichement. Il monta un élevage d'Angoras, il en avait 100 environ. Au cours d'une visite que je lui fis, il me signala les déboires qui lui causaient ces lapins. Je m'enquis de sa production : « Les uns me répondent-il, donnent 200 gr., les bons 300 gr. de poil par an. Sur mes conseils, il acheta quelques producteurs de plus de 500 gr. et renouvela en un an tout son cheptel. A la visite suivante, je fus accueilli par un large sourire.

Les lapins désormais produisaient 5 à 600 gr. de poil, il ne conservait plus comme reproducteurs des mâles ou des femelles ne lui donnant pas 600 gr. Son cheptel était magnifique et il m'avoua réaliser à cette époque 20.000 francs de bénéfice net (le poil était à 500 fr. le kg.).

N'est-ce pas là un beau résultat ?

Une autre question primordiale aussi en ce qui concerne l'Angora. Certains veulent un poil très fin, soyeux, et... d'autres un poil un peu plus gros, soyeux aussi, mais surtout plus solide. Ce sont ces derniers qui ont raison. L'Angora est avant tout un lapin dont le poil est utilisé par les filatures, il est naturel donc d'élever des angoras dont le type de poil corresponde à la demande de ceux qui ont à l'utiliser.

Et j'ai proclamé déjà, ce qui m'a valu du reste de me brouiller avec le « Club de l'Angora », que cette race n'était pas une fantaisie, mais bien un lapin de gros rapport et qu'il fallait élever le type demandé par les filatures ; par esprit de contradiction, par mesquinerie, par orgueil aussi, l'« Angora Club » a établi un standard qui ne correspond pas à la demande.

C'est alors qu'à Nantes, à l'Exposition avicole annuelle, nous avons écrit le type « Angora industriel ». On a souri d'abord, puis on s'est aperçu que nous étions sur la bonne voie, nous avons eu des classes d'angoras à nullité autre pareille, puis on nous a imités et à Paris même, la Société centrale a créé une classe « Industrielle ».

En toutes choses il faut savoir raisonner, chercher l'intérêt des éleveurs, leur faire gagner le maximum, les diriger dans le sens qui devrait être « unique » au lieu d'ergoter, faire fausse route et s'enfermer malgré tout par cupidité ou par orgueil ! Mais pour cela il faut être indépendant.

b) Les Rex. — Un autre lapin qui a connu une vogue extraordinaire c'est le castor, avec lequel on a fait les Rex de toutes couleurs. La propriété fondamentale de ces lapins c'est l'absence de « jarre », c'est-à-dire ces grandes poils irréguliers, tant comme longueur que comme couleur ; par contre, la « bourre » est très épaisse, très soyeuse et donne au toucher l'apparence de du velours. Ces peaux ne valent pas ce qu'elles ont valu. Peut-être.

Je ne voudrais point contredire ceux qui pensent ainsi que citer deux exemples qui me sont personnels.

J'élevais des Rex-Bleus. En Juin dernier, j'eus la visite d'un industriel qui vend les reproducteurs et s'engage à acheter au prix fort les jeunes issus des femelles vendues. Je connus des éleveurs qui lui ont acheté des femelles 200 et même 300 fr. et qui depuis lui ont vendu pour 2.000 fr. de jeunes.

Ce monsieur m'acheta séance tenante toutes les femelles jeunes que j'avais de lui vendues à 100 fr. pièce.

Cet industriel est rattaché à une grosse maison de fourrures de Paris, car rien n'égale toutes sortes de fourrures comme le Rex, en couleur ou en blanc, qui peut se teindre aisément et qui, à l'état naturel rivalise avec l'hermine.

Voulez-vous le deuxième exemple. Avec les sujets en surmembre que j'ai sacrifiés pour ma consommation personnelle, ma femme s'est fait confectionner une pélerine en peaux de Rex que le fourreur a exposée et a trouvée à vendre au prix fort plusieurs fois ; il a fallu 10 petits pour sa confection et le fourreur a trouvé acheteur à 600 francs.

Depuis, j'ai eu de nombreuses demandes de peaux que je ne puis fournir du reste.

Il y a eu, c'est certain, comme dans toutes sortes d'élevage, un engouement pour les Castor et les Rex, et moi qui connais à fond cette question dont le créateur de la race, mon ami l'abbé Gillet, m'a conté tous les détails, je puis affirmer que les cours du début ne pouvaient durer, on ne peut à la fois vulgariser et maintenir des cours prohibitifs comme ceux de 6.000 fr. le couple, mais croyez que la vogue du Rex existe encore et que si vous présentez, non pas une peau, mais un lot de peaux semblables, le fourreur vous en offrira un bon prix.

C'est là, justement, l'avantage des Rex sur le Castor. Les Rex ont le pelage uniforme, toutes les peaux sont semblables et il y a peu de déchets, tandis qu'il est très difficile d'avoir même plusieurs peaux de Castor semblables et le déchet est important à cause du ventre blanc.

Voilà donc deux races de lapins qui vous permettent de vendre la chair qui est excellente et de conserver pour l'un le poil avant le sacrifice, pour l'autre la peau, deux races d'un élevage facile pour peu que vous évitiez ce défaut que j'ai déjà signalé ici : la consanguinité.

L'Obstruction du jabot chez les poules

L'obstruction du jabot est une affection fréquente à laquelle la prise élevée des volailles donne maintenant un grand intérêt.

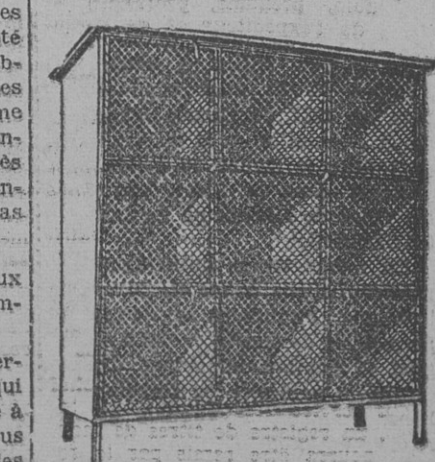
La poule victime de cet accident offre un jabot augmenté de volume, dont la consistance est toujours solide, plus ou moins molle ou dure, il suffit d'ouvrir le bec pour percevoir une odeur toujours désagréable d'acide ou de poisson ; il faut quelquefois presser sur le jabot, la tête étant pendante, pour sentir cette odeur, dans un liquide touche que la pression a fait sourdre. Au début, les symptômes généraux manquent, mais si les restes quelques jours sans prendre d'aliments, ils accusent de la faiblesse et de l'abattement.

L'obstruction du jabot peut être la conséquence de l'ingestion de divers aliments indigestes : paille coupée, feuilles d'arbres, enveloppes de saucissons, pierres trop grosses ou trop pointues, os, écorces, crins, arêtes de poisson. Les poules auxquelles on donne de l'herbe coupée ou fauchée sont particulièrement exposées à l'affection, les longs brins d'herbe avalés en entier s'enchevêtrent en un amas inextricable qui, bientôt, ne permet pas le passage des autres aliments. Au contraire, les poules à la prairie prennent de petits brins d'herbe sans que jamais se réalise l'obstruction du jabot.

Une petite intervention chirurgicale permet, seule, de remédier à l'obstruction, ses suites sont toujours simples, la guérison assurée en une huitaine de jours.

CLAPIERS PRATIQUES

Clapier pratique, solide et économique ; armature entièrement en acier. Peinture deux couches de produit antirouille qui assure une préservation très longue des fers. Portes clapières en fort fil galvanisé n° 8.



Prix suivant nombre de cases. Nous consulter au Syndicat.

Principes Coopératifs

Le Juste Milieu

(Suite de la 1^{re} page)

Quel renoncement, d'autre part, que de se contenter de s'incorporer purement et simplement à l'Administration pour éviter les difficultés et les responsabilités ! Le courage et la loyauté exigent autre chose. Il fallait certes critiquer, inlassablement et avec des arguments justifiés, tout ce qui dans le système de l'Office nuit à l'indépendance de la profession et aux intérêts des cultivateurs. Mais il fallait, simultanément, permettre aux coopératives de s'adapter à la législation nouvelle, conseiller l'Administration sur les réformes à faire, assurer les relations normales entre l'Office et la coopération. Le magnifique développement de l'Union Nationale des Coopératives de Blé ces dernières années est, pensons-nous, le meilleur témoignage qu'elle a eu, dans une matière particulièrement délicate, tenir le juste milieu. Les coopératives adhérentes ont toujours trouvé, à l'Union, les informations les plus exactes sur les questions infiniment complexes, délicates et mouvantes que pose l'application de la loi ; elles ont toujours bénéficié de son concours le plus énergique pour leurs rapports avec l'Office ; elles ont, aussi, rencontré, chez elle, l'esprit le plus constant de liberté professionnelle à quoi elles sont si justement attachées.

La tâche que la Coopération de Blé a assumée n'est pas terminée. Elle peut même s'amplifier avec les événements que l'avenir imprévisible, risque de nous apporter. L'équilibre atteint reste instable. Demain, sans doute, il faudra mettre l'accent, plus encore qu'aujourd'hui, sur la nécessité d'indépendance de nos institutions, sur leur autonomie paysanne absolue. Si, en effet, les conditions économiques provoquent des difficultés graves, il importe que les cultivateurs n'aient pas l'impression que leurs coopératives y sont pour quelque chose. Un certain libéralisme sans mort pourrait le leur insinuer, et chacun sait que, dans toute crise, on s'en prend volontiers au premier élément avec lequel on est en contact, sans chercher ni les causes profondes, ni les responsabilités lointaines. La généralité, collaboration et indépendance,

ou la souffrance pourraient trop aisément provoquer les masses paysannes, excitées par des agitateurs professionnels, à englober coopération, office, politique du blé, dans une réprobation commune. Le sentiment d'une trahison pousserait les uns et les autres dans des directions divergentes, mais qui auraient toutes les chances de ne leur être pas professionnelles.

Contre ce danger qui n'est, fort heureusement, ni certain, ni prochain, mais qui cependant doit être envisagé, les Coopératives se prémunissent en gardant, du haut en bas de leur organisation, la volonté d'être toujours respectueuses de leur nature propre, quelles que soient les circonstances, favorables ou défavorables. Les dirigeants des coopératives ont vigoureusement protesté contre le rôle fiscal que la loi ou l'Administration entendait parfois leur faire jouer à l'encontre de leurs sociétaires. Une institution, créée par les agriculteurs pour les protéger et les défendre, deviendrait l'instrument de l'huissier ou du percepteur pour faire des saisies et prélever des impôts ! C'est inadmissible. Mais cette première menace est, en quelque sorte, symbolique. Elle révèle, en effet, cette coupure qui peut toujours se produire entre une collectivité et ses propres membres. Une telle coupure est facile à éviter. Il suffit que la coopérative soit, non seulement bien gérée et administrée, mais qu'elle soit encore réellement vivante, se distinguant de toute entreprise capitaliste par l'esprit professionnel qui l'anime. Plus les coopératives seront intimement mêlées à la marche de leur affaire, plus ils feront confiance à leurs dirigeants au jour de l'épreuve. On ne risquera pas d'assister à des contradictions, voire à des conflits entre les membres et les chefs. Au contraire, les uns et les autres feront bloc pour affirmer les droits coopératifs dans la nation. Une puissance insoupçonnée sera la récompense de cette union franche et généreuse.

On voit que les problèmes relatifs au juste milieu ne sont infiniment graves et lourds de conséquences. Autorité et liberté, collaboration et indépendance, pouvoirs des dirigeants et participation des sociétaires dans la gestion coopérative, etc., il faut, pour toutes ces questions, tenir une conduite prudente en évitant l'excès dans un sens comme dans l'autre. Il faut délibérer mais en pensant au présent, mais en pensant aussi à l'avenir. C'est une question de conscience et une question d'intelligence. Chacun de nous, à quelque poste que le sort l'ait appelé, se doit de veiller, tous les jours et en toutes circonstances, à tenir le juste milieu, sans ruser avec la vérité, mais au contraire dans la seule intention de servir la profession.

Pendant de longues années, la Leghorn blanche et la Wyandotte ont été considérées comme les reines des pondeuses, établissant des records inégalables semblait-il.

A un concours de ponte officiel, une wyandotte pondit 306 œufs dans une année ! Un lot de 10 poules leghorns atteignit le chiffre de 2715 œufs, soit 271 par tête !

Si ces records pour le nombre d'œufs sont remarquables, la grosseur des œufs de ces poules ne dépassait guère 50 à 52 gr., moyenne inférieure à celle d'une poule pondant 250 œufs de 60 gr. Et à ce point de vue il se serait préférable certes que les œufs soient vendus au poids plutôt qu'à la douzaine.

Les professionnels qui avaient constitué de gros troupeaux de ces races se sont rendus compte que, à la fin de la première année de ponte, après avoir conservé leurs meilleurs sujets pour la reproduction, ils vendaient à des prix dérisoires pour la consommation tout le reste, les uns à la Leghorn, la Wyandotte n'étant de qualité au point de vue de la chair.

Puis ce fut enfin le réveil des éleveurs français et la Faverolles, puis la

pouvoirs des dirigeants et participation des sociétaires dans la gestion coopérative, etc., il faut, pour toutes ces questions, tenir une conduite prudente en évitant l'excès dans un sens comme dans l'autre. Il faut délibérer mais en pensant au présent, mais en pensant aussi à l'avenir. C'est une question de conscience et une question d'intelligence. Chacun de nous, à quelque poste que le sort l'ait appelé, se doit de veiller, tous les jours et en toutes circonstances, à tenir le juste milieu, sans ruser avec la vérité, mais au contraire dans la seule intention de servir la profession.

SALLERON.
(« Journal des Coopératives de Blé ».)

Comté, 50-60 : — Luzerne (2° coupe) : Aine, Oise, Somme, Marne, 64-65. Cotation interprofessionnelle, aux 100 bottes réglées à 5 kilos, franco de camionnage et d'octroi dans Paris : Paille de blé, première qualité, 215 à 225 ; 2° qualité, 200 à 205 ; 3° qualité, 190 à 195 ; d'Avoine, 1° 230 à 240 ; 2° 210 à 215 ; 3° 195 à 200 ; de Seigle (usage industriel), 235 à 240. Poin : 1° qualité, 445 à 450 ; 2° qualité, 425 à 435 ; 3° qualité, 395 à 405. Luzerne : 1° coupe, 1° qualité, 430 à 440 ; 2° 415 à 425 ; 3° 395 à 405 ; regain de luzerne, 1° 470 à 480 ; 2° 395 à 405 ; 3° 390 à 400.

Animaux de Boucherie

VIANDES DE BOUCHERIE
(Cours du 17 Février 1939)

529 VEAUX. — Le kilo vif : 1° qualité, 625 à 875, rentrée à Nantes. 27 BŒUFS. — Devant : le 1/2 kilo : 1° qualité, 350 à 400 ; 2° qualité, 275 à 325 ; 3° qualité, 2 à 3. — Derrière : le 1/2 kilo, 1° qualité, 350 à 400 ; 2° qualité, 475 à 525 ; 3° qualité, 3 à 350. 201 MOUTONS. — Le 1/2 kilo, première qualité, 9 à 10 ; 2° qualité, 8 à 9. AGNEAUX. — Le 1/2 kilo net : 11 à 1150.

Légumes et Primeurs

Nantes, le 22 Février 1939.

Artichauts, les douze, 20 ; Betteraves, les douze, 8 ; Carottes, le kilo, 1 ; Oignons raves, les six, 5 ; Choux de Bruxelles, le kilo, 3 ; Choux-Fleurs, la pièce, 2 ; Choux-Pommes, les seize, 32 ; Choux verts, les douze, 5 ; Cresson, les douze, 3 ; Chicorée, les douze, 5 ; Epinards, le kilo, 4 ; Laitues, les vingt, 10 ; Mâche, le kilo, 5 ; Navets, le paquet, 5 ; Oignons, le kilo, 250 ; Porreaux, la botte, 150 ; Pommes de terre, le kilo, 0,90 ; Radis, les douze, 10 ; Salsifis, le paquet, 3 ; Scorsonères, le paquet, 3 ; Noix, le kilo, 5 ; Pommes, le kilo, 3.

Marché des Innocents

Pommes de terre

Paris, 22 Février 1939.

Cours du Comité Interprofessionnel des Pommes de Terre : les 100 kilos vides, sur wagon, gare départ :

Royale d'Orléans, 85 ; Rosa, 85 ; Ardennes, Meuse, 82 à 84 ; Marne 80 à 83 ; Sarthe 75 à 76 ; Loiret 83 à 85 ; Bretagne, 63 à 65 ; Saucisse rouge : Bretagne, tout venant, 63 ; grosse triée de 70 grammes, 65 à 68, de 100 grammes, 70 à 72 ; Vendée, épuisée, Loiret 90 ; Etelle du Nord du Loiret 84 ; Institut de Beauvais, Sarthe 86 ; Mayenne 87 ; Bintje (Eersteling), 80 ; Nord 51 ; 52 ; Oise, Somme, Aisne, 53 à 54 ; Loiret 54 à 55 ; Ronde jaune, Bretagne 87 à 89 ; Sarthe, Mayenne 89 ; Loiret 87 à 89 ; Alsace 36 à 37 ; Auvergne, Limousin 40 à 42.

Carottes

Meaux, 85 ; Saint-Omer, 74 à 78, les 100 kilos, logés, départ.

Navets

Alsace, 25 à 28, les 100 kilos, logés, départ.

Oignons

Mazé, 210 à 215 ; Verberie La Ferre, 195 à 200 ; Poitou, 190 ; Auxonne, 140, les 100 kilos, logés, départ.

Légumes Secs

Les 10 kilos logés départ : Flageolet Nord 465 ; Landes 475 ; Verberie 460 ; Dourdan, Gâtinais extra, 600 ; Bons, 500 à 530 ; plats Midi gros, 450 ; extra, 460 ; croustilles ou Vendée, 430 ; brétons Vendée, 430 ; pois ronds Nord 240 ; décortiqués, 40 ; cassés deux zéros, 415 ; zéro, 395 ; un, 380 ; deux, 365 ; fèves, 150 à 160 ; lentilles vertes du Puy, épluchées (600 nominal), lentilles vertes Afrique du Nord, 390, départ Paris, Champagne 360.

Graines Fourragères

Trèfle : Violet, Nord, Centre, 1.250 à 1.400 ; Breizh, 1.300 à 1.425 ; blanc, 2.000 ; hybride, 1.500 à 1.550 ; jaune des Sables, 750 à 775. — Luzerne : Provence, 1.600 à 1.700 ; de pays, 1.400 à 1.600 ; des marais ou Vendée, 1.600 à 1.800. — Minette : décortiquée, 650 à 750 ; en cosse, 300 à 350.

CIDRE

Marché calme. Prix de 8 à 9 francs le degré départ Sarthe ou Perche ; 10 francs départ Orne ; 10 francs 50 à 12 francs le degré départ Vallée d'Auge, avec livraison sous quelques mois.

Eaux-de-vie de cidre

Marché bien tenu. Il s'est fait sur les mois prochains des affaires importantes traitées autour de 715 francs les 100° départ.

A l'heure actuelle il serait assez difficile de trouver vendeurs en dessous de 725 francs à part des lots isolés.

Sur le Grand Livable, il n'y a pas

de vendeurs. Les cours pour la huitaine écoulée se sont tenus dans les 715 à 750 francs départ, suivant qualité et provenance, pour l'expédition sur Mars-Avril.

ALCOOL PRESTATION

Dans l'Ouest, et le Centre, les vins de Noah sont devenus rares et leur prix en est très élevé.

Il ne se traite plus que de petits lots et les prix des alcools pour la distillation obligatoire issus de cépages interdits sont très fermes.

Cours des Vins

Muscadet... 575 à 700 fr.
Gros-Plant... 325 à 375 fr.
Othello... 325 à 375 fr.
Noah, selon degré... 225 à 275 fr.
Vin du Midi, le degré... 14,75 à 16,50

La vigne Le blé

PRIMOISINE

ENGRAIS SAMON

PERSYN et BOUCAUD
28, rue du Gué-Robert, NANTES

Marchés Régionaux

MAIRIE DE TALENSAC

BŒUF. — Le demi-kilo : Première catégorie, 8 à 15 ; 2° catégorie, 4,50 à 5. **VEAU.** — Le demi-kilo : Première catégorie, 8,50 à 13 ; 2° catégorie, 8 à 9 ; 3° catégorie, 8. **MOUTON.** — Le demi-kilo : Première catégorie, 12,50 à 13 ; 2° catégorie, 9,50 à 12 ; 3° catégorie, 8. **POULET.** — Le demi-kilo : 7 à 10,50. **BEURRE.** — Le demi-kilo : 14 à 16. **ŒUFS.** — La douzaine : 6 à 7. **POULETS.** — Le demi-kilo : 9 à 10. **LAPINS.** — Le demi-kilo : 7,50.

Ancenis. — Blé, taxé : Avoine 125 à 140 ; Blé noir 135 à 160 ; Orge 140 à 150. — Les 500 kilos : Foin 450 à 480 ; Paille 240 à 250. — Poulets gros, 5,50 à 6 ; la livre : Canards 3 à 4 ; Oies 4,50 à 5 ; Pigeons, la couple, 8,50 à 11 ; Lapins, la livre, 3 à 3,50. — Œufs, la douzaine, 5 à 6 ; Beurre, la livre, 14 à 14,50. — Bœufs de travail, la paire, 6.000 à 7.000 ; Vaches herbivores, 1.200 à 1.300 ; Vaches laitières, l'unité 2.200 à 3.000 ; Veau, le kilo, 6,50 à 7,50 ; Génisses 800 à 1.400 la pièce ; Porcs maigres 350 à 500 ; Porcs 8 à 8,50 le kilo ; Porcs de lait, 200 à 300.

Châteaubriant. le 22 février : Avoine, 135 à 140 ; Orge, 135 à 138 ; Sarrasin, 134 à 135 ; Son, 118 à 120. — Les 500 kilos, Paille, 280 à 300 ; Foin, 500. — Plats de pommiers pour versers, 12 à 15 ; Poires pour jardins, 6 à 8. — Beurre, le kilo, en gros, 25, en détail, 30 ; Œufs la douzaine, 4,50 à 5,25. Gros Poulets, 35 à 42, moyens 30 à 35 ; Canards, 35 à 42 ; Lapins domestiques, 14 à 16. — Animaux de boucherie : le kilo sur pied : Bœufs, 3,50 à 4,25 ; Taureaux, 3,50 à 4 ; Vaches 3 à 4 ; Génisses 4 à 5 ; Veaux 7 à 7,50 ; Moutons, 5,50 à 6. — Bons jeunes bœufs, 1.600 à 1.800, choix courant 1.200 à 1.500. Mêmes cours pour les jeunes vaches : entre deux âges 1.000 à 1.300 ; vieilles 800 à 850 ; Bœufs de charrette accouplés, 4.000 à 4.500 la paire. — Vaches prêtes 1.800 à 2.200 ; 1.200 à 1.500 en vaches un peu âgées ; bretonnes 1.200 à 1.500 ; 1.500 à 1.800 plus ordinaires de 800 à 1.000. — Porcs gras, le kilo sur pied, 8,20 ; Porcs de 2 mois, 200 à 250 ; de 3 mois 250 à 350 ; de 4 mois 400 à 450. — Bons jeunes chevaux de trait, de 3 à 6 ans, 5.600 à 6.500 ; juments plus âgées 4.000 à 4.500 ; pouliches de 2 ans, 4.000 à 5.000 ; vaches nées en 1938, 2.400 à 2.600 et plus.

Saint-Mars-la-Jaille. 21 Février 1939 : Avoine, 135 à 140 ; Orge, 140 à 150 ; Blé noir 135 à 160 ; Son 118 à 120 ; Les 500 kilos, Paille de blé, 240 à 245 ; paille d'Avoine 250 à 260 ; Foin 460 à 480. — Poulets gros 35 à 42, la couple, petits 25 à 32 ; Canards, 14 à 18, la pièce ; Oies 18 à 20 la pièce ; Beurre ordinaire 25 à 26 le kilo ; Beurre fin de table 28 à 29 ; Œufs, la douzaine 5 à 6 ; Bœufs de travail, 6.000 à 7.000 la paire ; Vaches laitières ou amouillantes, 2.200 à 3.000 la pièce ;

Blain. le 21 Février 1939. — La Foire du Mardi-Gras laisse, cette année,

beaucoup à désirer. — La paire de bœufs de labour, entre 3.500 et 5.500 ; les vaches et génisses, peu de grasses, quelques amouillantes et beaucoup d'herbage et maigres, entre 200 et 2.200 ; les porcs de 3 semaines à 2 mois, de 200 à 250 la pièce. — Bœufs, 3,70 à 4,10 ; Taureaux 3,70 à 3,90 ; Vaches 2,60 à 3,10 ; Génisses 4,20 à 4,50 ; Veaux 7 à 7,25 ; Moutons et agneaux 5 à 7 ; porcs gras 5,30 le kilo ; courants 260 à 460 la pièce. — Beurre de Laiterie, 15 à 15,50, la livre ; Beurre ordinaire 13 à 14 ; Œufs, 5,50 à 6 ; la livre, 1.000 kilos ; Cidre, 20 à 22, de 200 à 250 la pièce. — Paille, suivant âge et qualité, 22 à 45, la couple (12 à 12,50 le kilo vif) ; Lapins domestiques 15 à 25 (6,50 à 7 le kilo vif). — Blé, 207,50 (taxe officielle) ; Farine 124 à 225 ; Sons 115 ; Avoines 130 à 135 ; Orge 130 à 135 ; Seigle 130 ; Sarrasin 140 à 150 ; Riz 165. — Paille 500 et 520 les 1.000 kilos ; Foin 1.000 à 1.100, les 1.000 kilos ; Cidre, 20 à 22, la barrique de 225 litres (droits de circulation en sus). — Pommes de terre, 75 à 90 les 100 kilos, suivant espèces.

La Roche-Bernard. — Blé (taxé) : Avoine, 165 à 170 ; Blé noir 170 à 180 ; Seigle, 145 à 150 ; Orge, 155 à 160 ; Foin, les 500 kilos, 475 à 500 ; Paille, 245 à 260. — Poulets gros, la couple, 50 à 60, moyens 40 à 50, petits 32 à 40 ; Canards, la pièce, 20 à 25 ; Oies 29 à 32 ; Pigeons, la couple, 11 à 13 ; Lapins, la pièce, 21 à 30 ; Œufs, la douzaine, 4,5 à 5,25 ; Beurre, le 1/2 kilo, 14 à 16. — Cidre nouveau, la barrique, 85, droits en sus. — Bœufs gras, le kilo, 3,5 à 4 ; de travail, la paire, 5.000 à 7.500 ; Vaches grasses, le kilo, 3,80 à 4,10 ; laitières, l'unité 1.200 à 1.600 ; Taureaux, le kilo, 3,35 à 3,75 ; Veaux, la paire, 2.300 à 3.100 ; de lait, le kilo, 5 à 7 ; génisses, l'unité, 1.200 à 1.500 ; Moutons, le kilo, 7 à 9 ; Porcs, 8,75 à 9,25 ; de lait 265 à 340.

Saint-Etienne-de-Mont-Luc. — Poulets gros, la couple, 45 à 50, moyens 38 à 40, petits 28 à 32 ; Lapins, la pièce, 15 à 20. — Œufs, la douzaine, 5,40 à 6 ; Beurre, le demi-kilo, 14,50 à 15. — Veaux, le kilo, 7 à 8.

Clisson. — Blé, prix de la taxe : Part. ne 295 ; Son 110 à 115 ; Haricots 400 à 500 ; Pommes de terre 60 à 75. — Foin, les 500 kilos, 475 ; Paille, 270 à 275. — Poulets gros, la couple, 51 à 55, moyens 44 à 50, petits 38 à 43 ; Lapins la pièce, 10 à 20. — Œufs, la douzaine, 6 ; Beurre, le 1/2 kilo, de ferme, 13 à 15 ; de beurrière 14,50. — Bœufs gras, le kilo sur pied, 3,50 à 4,50 ; de travail, la paire, 5.500 à 7.500 ; Vaches grasses, le kilo, 3,28 à 4,30 ; laitières, l'unité, 1.500 à 3.500 ; Veaux 7 ; Génisses 5 ; Porcs 8,30 ; de lait 280 à 330.

Saint-Etienne-de-Mont-Luc. — Poulets gros, la couple, 45 à 50, moyens 38 à 40, petits 28 à 32 ; Lapins, la pièce, 15 à 20. — Œufs, la douzaine, 5,40 à 6 ; Beurre, le demi-kilo, 14,50 à 15. — Veaux, le kilo, 7 à 8.

Clisson. — Blé, prix de la taxe : Part. ne 295 ; Son 110 à 115 ; Haricots 400 à 500 ; Pommes de terre 60 à 75. — Foin, les 500 kilos, 475 ; Paille, 270 à 275. — Poulets gros, la couple, 51 à 55, moyens 44 à 50, petits 38 à 43 ; Lapins la pièce, 10 à 20. — Œufs, la douzaine, 6 ; Beurre, le 1/2 kilo, de ferme, 13 à 15 ; de beurrière 14,50. — Bœufs gras, le kilo sur pied, 3,50 à 4,50 ; de travail, la paire, 5.500 à 7.500 ; Vaches grasses, le kilo, 3,28 à 4,30 ; laitières, l'unité, 1.500 à 3.500 ; Veaux 7 ; Génisses 5 ; Porcs 8,30 ; de lait 280 à 330.

GRANDE VENTE EXCEPTIONNELLE

PLUS DE 20.000

arbres fruitiers formés, toutes forces, Cerisiers, Pruniers, Noyers, etc., en sujets irréprochables.

TOUT A MOITIÉ PRIX

PÉPINIÈRES Charles CAILLÉ aîné, 105, Rue du Général-Buat, NANTES

TOUT POSSESSUR D'UN JARDIN DOIT EN PROFITER

DOCKS DE L'OUEST

600 Succursales dans 10 départements

Société Anonyme d'Alimentation (Magasins Bleus)

NANTES - BREST

RECLAME DE MARS

EPICERIE

PETITS POIS à l'étuvée « Levesque », mi-fins... la 1/2 boîte... 3 40
PRUNES, 1° choix... les 250 gr... 2 00
TAPIOCA « Média » avec un ticket... le paq. 250 gr... 1 60
MORUE Blanche, extra, gros poissons... les 500 gr... 2 90
FILETS DE MORUE... la boîte... 4 00
CONFITURES Reine-Claude, pur fruit, pur sucre... les 200 gr... 2 25
GALETTES bretonnes « Celtique »... les 250 gr... 4 00

VINS FINS

Demandez notre « MEDALLA » en réclame.

Vin Rouge Supérieur 11°5 avec un ticket... (prix spécial) 5 00
MUSCADET « St-Evre et Maine » 1933... la bouteille 75 cl. (v. n. c.)... 0 70
QUINQUINA St-Barth, à base de vieux muscat le litre... (v. n. c.)... 15 00

MÉNAGE

MARMITE émail, terre d'Alsace 24 cms... l'une... 37 50
SAC Salpa, formateur d'œufs, très logeable, coloris mode... le sac... 37 50
BROSSE Tampico, 5 rangs... la brosse... 0 70
CIRAGE MAYOLA, noir... la boîte... 2 00
ROULEAUX Papier étagères... le rouleau... 2 70
FLACON COLLE, Bouchon Autocollant... le flacon... 1 25

POUR VOS ACHATS DE BAS

Consultez nos prix

Du choix à utiliser pour lutter contre le Mildiou

Les dernières campagnes ont apporté d'utiles contributions au problème si important de la lutte contre le mildiou. A plusieurs reprises, certains spécialistes ont parlé de la faillite des « vieilles formules ». De nouvelles recettes ont été essayées, d'autres promises avant leur expérimentation au vignoble. Ces tentatives ont connu le sort de bien d'autres : bouillies bourguignonnes et bordelaises restent presque exclusivement les seuls moyens de lutte contre le mildiou de la vigne. Le fait est incontestable.

Il est remarquable que dans la préparation des bouillies bourguignonnes, deux produits d'égalité pureté sont mis en œuvre : sulfate de cuivre et carbonate de soude Solvay. Comme le sulfate de cuivre, en effet, le carbonate de soude Solvay est vendu et garanti à 98 % au moins de pureté à la sortie de l'usine. L'emballage imperméable sous lequel est livré le carbonate spécial pour viticulture, assure la parfaite conservation du produit.

Ainsi, dans la bouillie bourguignonne, apport de matières étrangères insolubles, donc aucun risque de bouchage des jets. De plus, le dépôt de la bouillie est continu sur la feuille et ne contient aucune substance inerte insoluble s'opposant au contact direct du composé cuivrique. Pour le même motif, l'adhérence sur la plante du dé-

pôt des bouillies bourguignonnes est assuré.

Aucune autre bouillie cuprique ne présente d'aussi précieuses caractéristiques.

PACTOLE

CONSERVATEUR DES ŒUFS

LE MEILLEUR LE MOINS CHER

LABORATOIRE GROSSEIRON 51, RUE LITTRÉ, NANTES

ARBRES

Pépinières J. BECIGNEUL

48, rue des Hauts-Pavés NANTES

Tel. 110,74

PLANTES

SAVONNERIE BRETONNE

2, rue Lamoricière

Tel. 142,52

C.C.P. 157,52 Nantes

1 cuisse 50 kilos

savon 72 % pur

ou 10 paquets 5 kilos

180 f.

POTAZOTE

1930 1933 1937

Documentaire gratuit sur demande

Vente par St Gobain Produits Chimiques

1, rue des Saussaies, PARIS

et ses Agents régionaux

Partout on le réclame et partout il progresse

L'ENGRAIS PHOSPHATÉ PAR EXCELLENCE POUR LES TERRES PAUVRES EN CHAUX

SCORIES THOMAS

TOUJOURS A LA BASE D'UNE BELLE RÉCOLTE

Société des Usines RHONE-POULENC, 21, rue Jean-Goujon, PARIS

POUR TRAITEMENT D'HIVER des vignes et arbres fruitiers IL FAUT EMPLOYER LE

PERMANGANATE DE POTASSE

AGRICOLE

(40,1 pour cent d'oxygène et 31,5 pour cent de manganèse, combinés)

avec son adhésif spécial

L'ADHÉRONÉ

qui évite l'emploi de la chaux

Conseils et renseignements sur demande

En vente : à l'Apprévisionnement Agricole de l'Ouest, 6, rue Julien-Videment, NANTES, et chez les principaux droguistes et vendeurs de produits agricoles.

FOUR détruire les TAUPES

UN SEUL PRODUIT :

«la Taupinase DELBA» Efficacité remarquable.

Economie. Flac. 9 f. et 4,50, 1^{re} pharmac.

et exclusivement en pharmacie

STELLA MACHINES A COUDRE

STELLA

78 ANNES D'EXISTENCE

1.000 MACHINES EN STOCK

LE PLUS GRAND CHOIX DE MEUBLES

STELLA - NANTES

21, Chaussée de la Madeleine

CATALOGUES - RENSEIGNEMENTS

Démonstrations - Liste des Agents gratuits sur demande.

CYCLES TRICYCLES, TANDEMS.

pour tous les goûts.

A TOUS LES PRIX

CONCOURS

Pour faire connaître notre Marque nous distribuons aux Lecteurs gratuitement, franco sans frais

1.000 SUPERBES ÉCRINS renfermant chacun 1 Montre Braclet pour Homme, 1 Montre Braclet pour Dame, 1 Montre Braclet pour Enfant.

qualité extra, mouvement extra 15 rubis, antimagnétique, garanti 10 ans, dont modèle reproduit ci-contre.

La distribution aura lieu parmi les Lecteurs, qui reconstruiront le nom de deux personnalités politiques et d'un Marché de France.

Ce Concours est entièrement gratuit

Repondez de suite en joignant une Enveloppe portant votre adresse à la **DIRECTION DU CONCOURS** Rayon 62 - Rue Malebranch - Paris.

clôtures Chapdelaine

9 et 10 Rue Sully NANTES

Tel. 113,39

EN BOIS ET CIMENT

GRILLAGES, PIEUX, TUTEURS pour ARBRES

Locations de ganielles pour fêtes publiques

34 FEUILLETON du Bulletin des Agriculteurs de la Loire-Inférieure

“Le Naufrage de Sylvane”

ROMAN par Claire DU VEUZIT

— Je me laissais aller paisiblement au fil de l'eau, lorsque, soudain, mon attention fut éveillée par des bruits insolites. Un cri d'abord, puis des pas précipités, des feuillages froissés, quelque chose courait... Je savais, peut-être... Et tout à coup, à nouveau, un grand cri perça la solitude. Oh ! un cri de frayeur, un cri d'angoisse... quelque chose que je n'oublierai jamais !

Malgré sa maîtrise de parfait homme du monde, Jacques Dormeult semblait, à ce souvenir, profondément ému.

Il continua, après un bref arrêt :

— Et presque en même temps que ce cri, le bruit de la chute d'un corps dans l'eau.

— Ah ! fit Sylvane, impressionnée, elle aussi, et qui croyait revivre l'affreuse minute.

— Naturellement, de toute la vitesse de mon canot j'accourus. Un bateau s'en allait à la dérive, me paraissant vide... Mais auprès du ponton, dans l'eau bouillonnante, quelque chose s'agitait... C'est là, évidemment, que je me dirigeai en hâte, prêt à me jeter moi-même à l'eau pour repêcher la noyée... Je dis « la noyée », parce que j'étais absolument certain que le cri que j'avais entendu était un cri de femme.

Dormeult s'arrêta encore un instant ; puis il reprit, avec un sourire amusé qu'il s'efforçait de contenir :

— Aussi, quelle ne fut pas ma surprise de voir, avant même que j'aie pu atteindre l'endroit de l'accident, émerger péniblement de l'eau, puis se hisser sur l'embarcadere, un être... un monsieur !

Il eut une hésitation, puis continua aussitôt :

— Excusez-moi si je ne peux m'empêcher de sourire ; mais je vous assure que le spectacle était comique : d'abord une tête couverte mi-partie de cheveux plats, mi-partie d'herbes aquatiques... une tête surmontant un corps vêtu d'un suave costume gris perle qui n'avait rien d'indigné pour un bain complet comme l'inconnu venait d'en prendre.

A cette évocation, l'orpheline se mit à rire aussi, manifestant ainsi une grande gaieté d'enfant. Cette hilarité acheva de la détendre et de la remettre complètement d'aplomb.

Jacques continua :

— J'offris mes services à cet étrange noyé ; mais sans me répondre, il disparut dans la charnière, s'ébrouant comme un chien lamproit.

La jeune fille rit encore. Il ne lui était pas désagréable de penser que Pépin avait eu une telle mésaventure ; mais Dormeult redevint sérieux pour continuer :

— Cependant, j'étais certain qu'une femme avait crié... que vous aviez appelé, mademoiselle... parce que la voix, vous savez, c'est une chose que je reconnais aussi bien que le visage.

Et je ne voyais rien que le vieux bateau qui suivait le fil de l'eau...

« C'était donc lui qui m'était fallait atteindre. Peut-être contenait-il un individu qui put m'éclairer sur ce qui venait de se passer... votre absence me faisait craindre quelque drame tragique ; cet homme qui fuyait, votre voix appelant au secours... peut-être étiez-vous tombée à l'eau, et si je n'intervenais pas immédiatement, il serait trop tard ensuite pour vous ramener à la vie... Bref, l'inquiétude me donnait des ailes... »

« Attendez votre bateau que le courant poussait vers l'avant ne me fut pas des plus faciles pour commencer.

« Allant à la dérive, il s'était engagé dans l'inextricable forêt de roseaux qui séparait la rivière de l'étang de Bornefontaine.

« J'aurais voulu diriger moi-même cet esquif dans une autre direction, mais il m'aurait été très difficile de le faire, tant il s'était déjà enfoncé dans cette épaisse toison de plantes et d'herbes marines.

« Cependant, fut-ce la brise, la force de l'eau, ou plus simplement le poids de votre corps qui portait davantage sur un des côtés ? Votre barque s'engagea dans un petit canal naturel, tracé entre deux haies de roseaux en fleurs dont les tiges étaient hautes de plus de deux mètres... Finalement, elle alla s'échouer sur un banc de vase où un piquet de bois, enfoncé sous l'eau, lui prouvoit sur elle-même et la chavira à moitié.

« Quand, après bien des difficultés, je fus parvenu jusqu'à votre vagabonde nacelle, je vous découvris alors, vous étiez allongée sur le bord incliné de l'esquif et bien près de glisser à l'eau. C'était moins dangereux que ce que j'avais craint tout d'abord, puis que j'avais l'énorme tort de supposer que vous étiez tombée à l'eau. Me voyant situation étonnamment critique, je me précipitai vers vous, mais, hélas ! seule, inanimée au fond d'un bateau enlisé et à moitié chaviré... »

« C'est-à-dire, s'écria Sylvane avec une sorte d'admiration pour son aventure, que j'ai fait naufrage sur les rives désolées d'un étang impraticable. C'est merveilleux !!! »

« Le naufrage de Sylvane, fit doucement Pierre Duplessy, avec un bon regard amical pour la jeune fille.

« Le naufrage de Sylvane ! répéta gaiement Claudine, voilà un titre prometteur pour un roman à succès.

— Oui, reprit Dormeult, le titre est joli, et à nous quatre, nous pourrions essayer d'écrire le roman... un roman d'amour, naturellement, car mademoiselle est trop jolie pour qu'il pût s'agir d'autre chose, ajouta-t-il avec un tendre regard vers la jeune fille qui rougit. Mais je vous avoue que tantôt, repêtré sur un autre ton, quand j'ai découvert Mlle de Nerval dans une aussi dangereuse situation, l'idée qu'elle venait de faire un pittoresque naufrage, comme vous dites si allègrement tous les trois, ne m'est pas du tout venue à l'esprit.

« Je ne me suis aperçu que d'une chose, c'est qu'elle était en péril, le corps allongé sur le flanc du bateau... à quelques centimètres de l'eau ! Le moindre mouvement aurait pu faire retourner complètement la barque, et aller donc plonger et rechercher un corps dans cette forêt sous-marine ! J'ajoute qu'il est fort heureux que le hasard m'ait amené dans ces parages, assez opportunément pour que je puisse empêcher ce malheur irréversible... »

« C'est juste ! observa le sculpteur. Nous rions parce que tout danger est passé et que mademoiselle est, ici, en sécurité, auprès de nous. Mais si notre cousin n'avait pas été là, tantôt, au moment du danger, qui donc se serait aperçu de la disparition de cette aimable enfant... assez vite surtout pour aller lui porter secours ? »

— Oh ! personne ne se serait inquiété de moi ! s'écria Sylvane avec élan. J'ai l'habitude de vagabonder dans le parc ou sur la rivière durant des après-midi entières.

« Peut-être, tout de même, ce monsieur qui a pris tantôt un bain forcé dans l'étang de Bornefontaine, serait-il allé vous porter secours ? »

« C'était Claudine qui venait de faire cette généreuse supposition, mais l'orpheline secoua la tête et, avec un frisson :

« Je ne pense pas, fit-elle gravement, que cette brute soit capable d'un mouvement raisonnable, insouciant... Cause de ma mésaventure, il se serait bien gardé d'en parler... Dans

tous les cas, le danger de tomber à l'eau me paraît préférable à celui d'être sauvée par de telles mains... »

Un instant, elle se tut, revivait l'étrange attaque que Pépin avait eue contre elle.

« Vous ne connaissez pas ce misérable et de quel il est capable, ajouta-t-elle à mi-voix. Il me fait réellement peur ! »

Jacques Dormeult la regardait en silence, essayant de comprendre ce qui s'était passé avant son intervention.

— Comment cet homme est-il tombé à l'eau ? demanda-t-il en s'adressant à Sylvane.

— C'est-à-dire rougit brusquement.

« En essayant de me poursuivre, probablement, répondit-elle timidement. Moi, j'avais sauté dans le bateau pour lui échapper. Quand je me suis évanouie, il prenait son élan, voulant certainement me rejoindre... »

— C'était un jeu ? »

— Oh ! non ! J'étais réellement effrayée de son attitude menaçante ! Je me suis figuré qu'il voulait m'étrangler ! »

Elle avait parlé brièvement et avec gêne. Jacques, néanmoins, avait compris tout ce qu'elle n'expliquait pas en détails.

Il fronça le sourcil avec un regard un peu dur.